

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 11472

présenté par

Mme Rousseau, Mme Chatelain, Mme Arrighi, Mme Batho, M. Bayou, Mme Belluco, M. Julien-Laferrière et M. Lucas

ARTICLE 6

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'article 6 approuve l'annexe A du projet de loi de financement rectificative de la réforme des retraites. Cette annexe comprend l'ensemble des trajectoires et prévisions macroéconomiques du Gouvernement.

Le groupe Écologiste étant opposé à cette réforme des retraites qui n'est en réalité qu'une réforme des finances publiques, le présent amendement du groupe a pour objet de supprimer de cet article.